FEUILLETON DU 18 JUIN. — N. 141

MEMOIRES D'UN MEDECIN

LE COLLIER DE LA REINE

par Alexandre DUMAS

LXXXIII

Saint-Denis

A qui se fier ? Qui donc était l'amie de la reine ? Mme de Lamballe ? Oh ! la pure raison, la froide et inflexible raison ! Pourquoi tenter cette virginale imagination, que d'ailleurs ne voudraient pas comprendre les dames d'honneur, serviles adulatrices de la prospérité, tremblantes au souffle de la disgrâce, disposées peut-être à donner une leçon à leur reine quand elle aurait besoin d'un secours.

Il ne restait rien que Mlle de Taverney elle-même. C'était un cœur de diamant dont les arêtes pouvaient couper le verre, mais dont la solidité invincible, dont la pureté profonde, pouvaient seules sympathiser avec les grandes douleurs d'une reine.

Marie-Antoinette ira donc trouver Andrée. Elle lui exposerait son malheur, elle la supplierait de s'immoler. Sans doute Andrée refuserait, parce qu'elle n'était pas de celles qui se laissent imposer ; mais peu à peu, adoucie par ses prières, elle consentirait. Qui sait d'ailleurs alors si l'on n'obtiendrait pas un délai ? si le premier feu étant passé, le roi, apaisé par le consentement apparent des deux fiancés, ne finirait point par oublier... Alors un voyage arrangerait tout. Andrée, Charny s'éloignant pour quelque temps, jusqu'à ce que l'hydre de la calomnie n'eût plus faim, pourraient laisser dire qu'ils s'étaient rendu leur parole à l'amiable, et nul ne deviendrait alors que ce projet de mariage était un jeu.

Ainsi, la liberté de Mlle de Taverney n'aurait pas été compromise ; celle de Charny ne s'aliénerait pas davantage. Il n'y aurait plus pour la reine cet affreux remords d'avoir sacrifié deux existences à l'égoïsme de son honneur ; mais pourtant cet honneur, qui comprenait celui de son mari, celui de ses enfants, ne serait pas entamé. Elle le transmettrait sans tache à la future reine de France.

Telles étaient ses réflexions.

C'est ainsi qu'elle croyait avoir tout concilié d'avance, convenances et intérêts privés. Il fallait bien raisonner avec cette fermeté de logique, en présence d'un aussi horrible danger. Il fallait bien s'armer de toutes pièces contre un adversaire aussi difficile à combattre que Mlle de Taverney, quand elle écoutait son orgueil et non son cœur.

Lorsqu'elle fut préparée, Marie-Antoinette se décida au départ. Elle eût bien voulu prévenir Charny de ne faire aucune fausse démarche, mais elle en fut empêchée par l'idée que des espions la guettaient sans doute que tout, de sa part, serait mal interprété en un pareil moment ; et elle avait assez expérimenté le sens droit, le dévouement et la résolution d'Olivier, pour être convaincue qu'il ratifierait tout ce qu'elle jugerait propos de faire.

Trois heures arrivèrent ; le dîner fut grande cérémonie, les présentations, les visites ; la reine reçut tout le monde avec un visage serein et une affabilité qui n'ôtait rien à son orgueil bien connu. Elle affecta même avec ceux qu'elle jugeait être ses ennemis de montrer une fermeté qui convient peu d'ordinaire aux coupables.

Jamais l'affluence n'avait été aussi grande à la cour ; jamais la curiosité n'avait aussi profondément fouillé les traits d'une reine en péril. Marie-Antoinette fit face à tout, terrassa ses ennemis, enivra ses amis, changea les indifférents en zélés, les zélés en enthousiastes ; et parut si belle et si grande que le roi lui en adressa publiquement ses satisfactions.

Puis, tout bien terminé, déposant ses sourires de commande, rendue à ses souvenirs, c'est-à-dire à ses douleurs, seule, bien seule au monde, elle changea de toilette, prit un chapeau gris à rubans et à fleurs bleues, une robe de soie gris muraille, monta dans son carrosse, et, sans gardes, avec une seule dame, elle se fit conduire à Saint-Denis.

C'était l'heure à laquelle les religieuses, rentrées dans leurs cellules, passaient du bruit modeste du réfectoire au silence des méditations qui précèdent la prière du coucher.

La reine fit appeler au parloir Mlle Andrée de Taverney.

Celle-ci, agenouillée ensevelie dans son peignoir de laine blanche, regardait par sa fenêtre la lune se levant derrière les grands tilleuls, et, dans cette poésie de la nuit qui commence elle trouvait le thème de toutes les prières ferventes, passionnées, qu'elle envoyait à Dieu pour soulager son âme.

Elle buvait à longs traits la douleur irrémédiable de l'absence volontaire. Ce supplice n'est connu que des âmes fortes ; il est à la fois une torture et un plaisir. Il ressemble, pour les angoisses, à toutes les douleurs vulgaires. Il aboutit à une volupté que seuls peuvent sentir ceux qui savent immoler le bonheur à l'orgueil.

André avait d'elle-même quitté la cour, d'elle-même elle avait rompu avec tout ce qui pouvait entretenir son amour. Orgueilleuse comme Cléopâtre elle n'avait pu même supporter l'idée que M. de Charny eût pensé à une autre femme, cette femme fût-elle la reine.

Aucune preuve pour elle de cet amour brûlant pour une autre. Certes, la jalouse Andrée eût tiré de cette preuve toute la conviction qui peut faire saigner un cœur. Mais n'avait-elle pas vu Charny passer indifféremment auprès d'elle ? N'avait-elle pas soupçonné la reine de garder innocemment sans doute, mais de garder les hommages et la préférence de Charny ?

A quoi bon, dès lors, demeurer à Versailles ? Pour mendier des compliments ? Pour glaner des sourires ? Pour obtenir de temps en temps le pis-aller d'un bras offert, d'une main touchée, quand dans les promenades la reine lui prêterait les politesses de Charny, faute de pouvoir les recueillir en ce moment pour elle ?

Non, pas de lâche faiblesse, pas de transaction pour cette âme stoïque. La vie avec l'amour et la préférence, le cloître avec l'amour et l'orgueil blessé.

— *Jamais ! jamais ! se répétait la fière Andrée* ; celui que j'aime dans l'ombre, celui qui n'est pour moi qu'un nuage, un portrait, un souvenir, celui-là jamais ne m'offense, toujours il me sourit, il ne sourit qu'à moi !

Voilà pourquoi elle avait passé tant de nuits douloureuses, mais libres : voilà pourquoi, heureuse de pleurer quand elle se trouvait faible, de maudire quand elle s'exaltait, Andrée préférait l'absence volontaire qui lui faisait l'intégrité de son amour et de sa dignité, à la faculté de revoir un homme qu'elle haïssait pour être contrainte de l'aimer.

Et, du reste, ces muettes contemplations de l'amour pur, ces extases divines du rêve solitaire, c'était bien plus la vie pour la sauvage Andrée que les fêtes lumineuses à Versailles, et la nécessité de se courber devant des rivales, et la crainte de laisser au grand jour échapper le secret enfermé dans son cœur.

Nous avons dit que le soir de la Saint-Louis, la reine vint chercher Andrée à Saint-Denis, et qu'elle la trouva rêveuse dans sa cellule.

On vint dire en effet à Andrée que la reine venait d'arriver, que le chapitre la recevait au grand parloir, et que Sa Majesté, après les premiers compliments, avait demandé si l'on pouvait parler à mademoiselle de Taverney.

Chose étrange ! il n'en fallut pas plus à Andrée, cœur amolli par l'amour, pour bondir au-devant de ce parfum qui lui revenait de Versailles, parfum maudit la veille encore, et plus précieux à mesure qu'il s'éloignait davantage, précieux comme tout ce qui s'évapore, comme tout ce qui s'oublie, précieux comme l'amour !

— La reine ! murmura Andrée, la reine à Saint-Denis ! la reine qui m'appelle !

— Vite, hâtez-vous ! lui répondit-on.

Elle se hâta, en effet : elle jeta sur ses épaules la longue mante des religieuses, ceignit la ceinture de laine sur sa robe flottante, et, sans donner un regard à son petit miroir, elle suivit la tourière qui l'était venue chercher.

Mais à peine eut-elle fait cent pas, qu'elle se sentit humiliée d'avoir ressenti tant de joie.

— Pourquoi, dit-elle, mon cœur a-t-il tressailli ? En quoi cela touche-t-il Andrée de Taverney, que la reine de France visite le monastère de Saint-Denis ? Est-ce de l'orgueil que je ressens ? La reine n'est pas ici pour moi. Est-ce du bonheur ? je n'aime plus la reine. Allons ! du calme, mauvaise religieuse, qui n'appartient ni à Dieu ni au monde ; tâche du moins de t'appartenir à toi-même.

Andrée se gourmandait ainsi en descendant le grand degré, et, maîtresse de sa volonté, elle éteignit sur ses joues la rougeur fugitive de la précipitation, tempéra la rapidité de ses mouvements. Mais, pour en arriver là, *elle mit plus de temps* à achever les six dernières marches, qu'elle n'en avait mis à franchir les trente premières.

Lorsqu'elle arriva derrière le chœur, au parloir de cérémonie, dans lequel l'éclat des lustres et des cires grandissait sous les mains pressées de quelques sœurs converses, Andrée était froide et pâle.

Quand elle entendit son nom prononcé par la tourière qui la ramenait, quand elle aperçut Marie-Antoinette assise sur le fauteuil abbatial, tandis qu'à ses côtés s'inclinaient et s'empressaient les plus nobles fronts du chapitre, Andrée fut prise de palpitations, qui suspendirent sa marche pendant plusieurs secondes.

— Ah ! venez donc enfin, que je vous parle, Mademoiselle, dit la reine en souriant à demi.

Andrée s'approcha et courba la tête.

— Vous permettez, Madame, dit la reine en se tournant vers la supérieure.

Celle-ci répondit par une révérence et quitta le parloir, suivie de toutes ses religieuses.

La reine demeura seule assise avec Andrée, dont le cœur battait si fort qu'on eût pu l'entendre sans le bruit plus lent du balancier de la vieille horloge.

(A suivre).

ANNONCES LEGALES

Etudes de Me Charles BOITEL, avoué à Lille, 64, rue d'Angleterre, et de Me DELASALLE, avoué à Paris, 241, faubourg St-Honoré.

DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille

VILLE DE ROUBAIX

Rues de Flandre, de la Basse-Masure et des Récollets

UN

IMMEUBLE

avec TERRAIN

divisé en 2 lots, savoir :

1° Une ECLISE y compris le passage y attenant et un terrain, le tout d'une contenance de 2140 mèt. carr ;

2° BATIMENTS et Jardin, d'une contenance de 1750 mètres carrés environ.

A VENDRE

Par suite de Liquidation Judiciaire

L'adjudication aura lieu le **Mercredi 3 JUILLET 1907**, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués.

DESIGNATION
VILLE DE ROUBAIX
Rues de Flandre, Basse-Masure et des Récollets

Un immeuble avec terrain divisé en 2 lots, savoir :

1° Une église y compris le passage y attenant et un terrain, le tout d'une contenance de 2,140 mètres carrés, sur la mise à prix de 80.000 francs.

2° Bâtiments et jardin d'une contenance de 1,750 mètres carrés environ sur la mise à prix de 13.000 francs.

OCCUPATION

Cet immeuble est libre d'occupation.

ENTREE EN JOUISSANCE

L'adjudicataire propriétaire, par le fait seul de l'adjudication, entrera en jouissance à l'expiration de la huitaine du jour de cette adjudication, et en cas de surenchères, le jour de l'adjudication définitive.

CLAUSES SPECIALES

L'adjudicataire du premier lot devra supporter, en sus et sans diminution de son prix, une somme de 7,170 fr. 40 et l'adjudicataire du deuxième lot une somme de 1,227 fr. 15, pour frais de séquestre.

La vente se poursuit en vertu et en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de 1re instance de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris, en date du 1er mars 1907, enregistré.

A la requête de M. Edmond Duez, administrateur judiciaire audit Tribunal, demeurant à Paris, rue Bonaparte, 17, agissant en qualité de liquidateur judiciaire et administrateur séquestre de tous les biens détenus par la congrégation légalement dissoute des Franciscains ou Frères Mineurs, fonctions auxquelles il a été nommé par jugement dudit Tribunal en date du 4 avril 1903, enregistré et publié.

Ayant pour avoué Me DELASALLE.

RENSEIGNEMENTS

S'adresser pour les renseignements :

1° Au greffe du Tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges ;

2° A M. DUEZ, administrateur judiciaire demeurant à Paris, 17, rue Bonaparte ;

3° A Me DELASALLE, avoué à Paris, 241, Faubourg St-Honoré ;

4° A Me Charles BOITEL, avoué chargé des formalités pour parvenir à la vente, demeurant à Lille, 64, rue d'Angleterre.

Ainsi fait et rédigé par moi, avoué soussigné, à Lille, le 7 juin 1907.

Signé : Ch. BOITEL.

Enregistré à Lille le 14 juin 1907. Reçu 1 fr. 88 c., décimes compris.

Signé : DEMAIRE.

4072-6

Etudes de Me Charles BOITEL, avoué à Lille, 64, rue d'Angleterre, et de Me DELASALLE, avoué à Paris, 241, faubourg Saint-Honoré.

DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille

VILLE de LILLE

Rue de Roubaix, 45, 45 bis et 45 ter

UNE GRANDE

PROPRIETE

Formée de 3 Maisons

A VENDRE

par suite de liquidation judiciaire

L'Adjudication aura lieu le **Mercredi 3 JUILLET 1907**, à 11 heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avoués.

DESIGNATION :

VILLE DE LILLE

Une Grande PROPRIETE, située rue de Roubaix, formée de trois maisons portant les numéros 45, 45 bis, 45 ter, comprenant, savoir :

MAISON PORTANT LE N° 45,
A du plan

Rez-de-chaussée excavé avec salon, salle à manger, cuisine, cour, w.-c.

Premier étage avec deux chambres sur rue, une autre au-dessus du n° 45 bis, cuisine vers cour, chambre vers cour.

Deuxième étage avec une chambre sur rue, deux chambres mansardées.

MAISON PORTANT LE N° 45 bis
B, E et D du plan :

Vestibule d'entrée.

A gauche : logement de concierge avec trois pièces au rez-de-chaussée, deux pièces à l'étage.

A droite : galerie formant trois salles, escalier, trois pièces.

A l'étage : trois chambres, w.-c.

Derrière cette partie se trouve une grande salle au rez-de-chaussée, avec petit étage au-dessus.

Cour centrale avec marquise sur le perron d'entrée.

Derrière : bâtiment principal avec, au rez-de-chaussée grand vestibule, salon, autre salon divisé en deux.

Dans le jardin : bâtiment avec salon, salle à manger, chambre en suivant, cabinet de toilette, autre chambre avec un escalier de service derrière.

Au premier étage : escalier de service, w.-c., chambre de bonne derrière la maison portant le n° 45, chambre au-dessus du vestibule, quatre autres chambres.

Au premier étage du bâtiment se trouvant dans le jardin : couloir, quatre chambres, en suivant, une mansarde et une autre chambre.

Grenier au-dessus du bâtiment principal, sept chambres.

Sous le bâtiment principal : office et escalier de service, trois grandes salles carrelées ; vestiaire. Sous le bâtiment dans le jardin : caves, relaverie, cuisine, réfectoire.

Derrière le n° 45 de la rue de Roubaix et à gauche du bâtiment situé dans le jardin : bâtiment avec rez-de-chaussée, grande salle carrelée, vestibule, w.-c., autre salle, cour.

A l'étage : vestibule, w.-c., deux grandes salles, cave.

Cour anglaise avec escalier dans le jardin.

MAISON PORTANT LE N° 45 ter
C du plan :

Rez-de-chaussée avec couloir, salle à l'angle de la rue des Canonniers, deux autres salles en suivant.

A l'étage : trois chambres, w.-c., grenier et quatre chambres mansardées.

Jardin.

Cette propriété est reprise au cadastre sous les numéros 272, 273 et 305 de la section B, pour une contenance de 2,639 mètres carrés, pour les parties A, B, C et E du plan, et de 599 mètres carrés pour le terrain D, d'après mesurage.

Elle tient par devant à la rue de Roubaix, à droite à la rue des Canonniers et dans le fond à la maison portant le n° 1 de la rue des Canonniers, dont elle n'est plus actuellement séparée par un mur de clôture.

NOTA. — Il est fait observer qu'entre la propriété ci-dessus décrite et l'immeuble contigu portant le n° 1 de la rue des Canonniers il existe une communication en planches pour les étages des deux maisons, et une galerie couverte.

OCCUPATION :

Cette propriété est louée à M. Bernard Pérus, propriétaire à Lille, pour une durée de 12 années consécutives à compter du 1er octobre 1901, suivant bail reçu par Me Ducrocq, notaire à Lille, le 24 septembre 1901, moyennant un loyer total annuel de 5,000 fr., net de toutes charges, payable par trimestre et d'avance, avec faculté pour le locataire seul de faire fin de bail chaque année en prévenant six mois d'avance.

Ledit bail a été annulé par jugement du Tribunal civil de la Seine, séant à Paris, en date du 6 avril 1905, enregistré et confirmé par arrêt de la 1re chambre de la cour d'appel de Paris, du 28 novembre 1906, enregistré.

Mise à prix : **80,000 francs**

La présente vente se poursuit en vertu et en exécution d'un jugement sur requête, rendu par le Tribunal civil de 1re instance du département de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris, le 22 février 1907, enregistré.

A la requête de M. Amédée-Gustave-Victor-Marie Ménage, administrateur judiciaire, demeurant à Paris, 44, rue des Mathurins, agissant en qualité de liquidateur judiciaire et administrateur séquestre de tous les biens détenus par la Congrégation légalement dissoute des religieuses de Notre-Dame de la Retraite au Cénacle, fonctions qui lui ont été conférées par jugement dudit Tribunal, en date du 13 février 1902, enregistré et publié.

Ayant pour avoué Me Delasalle.

S'adresser pour les renseignements : 1° au greffe du Tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges ;

2° A M. Ménage, administrateur judiciaire, demeurant à Paris, 44, rue des Mathurins ;

3° A Me Delasalle, avoué à Paris, 241, faubourg St-Honoré ;

4° à Me Charles Boitel, avoué, chargé des formalités pour parvenir à la vente, demeurant à Lille, 64, rue d'Angleterre.

Ainsi fait et rédigé par moi, avoué soussigné, à Lille, le 6 juin 1907.

(Signé) : Ch. BOITEL.

Enregistré à Lille, le 14 juin 1907. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

(Signé) : DEMAIRE.

4071-6

Etude de Me Charles BOITEL, avoué à Lille, 64, rue d'Angleterre.

DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille

COMMUNE de BEAUCAMPS

Une Parcelle

DE

TERRAIN

de la contenance de 57 ares 61 centiares environ, au lieu dit : Le Moulin.

A VENDRE

Par suite de liquidation judiciaire et après baisse de mise à prix

L'adjudication aura lieu le **Mercredi 3 JUILLET 1907**, à onze heures du matin à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués.

DESIGNATION

Commune de BEAUCAMPS

Une parcelle de terrain de la contenance de 57 ares 61 centiares environ, décomposée des numéros 490 et 491 du cadastre, située à Beaucamps, au lieu dit : Le Moulin, tenant de devant à l'établissement des Frères Maristes, de midi au même établissement, de couchant aux héritiers de M. Béhague, et de nord à Mme Delefortrie.

Mise à prix : **100 francs.**

ENTREE EN JOUISSANCE

L'adjudicataire entrera en jouissance dudit immeuble à partir du jour de l'adjudication définitive.

CLAUSES SPECIALES

L'adjudicataire devra payer en sus de son prix, dans les quinze jours de l'adjudication, entre les mains de Me ANGLES, avoué à Lyon : 1° la somme de 86 fr. 45, montant des frais de l'instance en poursuite de vente, devant le Tribunal civil de Lyon (jugement du 28 juin 1906) ; 2° celle de 242 fr. 20, montant des frais hypothécaires ; 3° celle de 493 fr. 40, montant des frais d'instance taxés du jugement du Tribunal civil de Lyon, du 26 janvier 1906.

La présente vente se poursuit en vertu et en exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Lyon, le 28 juin 1906, et d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Lille, en date du 31 mai 1907, enregistrés, à la requête de Me ANGLES, avoué à Lyon, agissant en qualité de liquidateur judiciaire et d'administrateur séquestre de la Congrégation non autorisée des Petits Frères de Marie, dont le siège de la maison-mère était à Saint-Genis-Laval, ayant pour avoué Me Charles BOITEL.

RENSEIGNEMENTS

S'adresser pour les renseignements :

1° Au greffe du tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges ;

2° A Me ANGLES, avoué à Lyon, 28, rue de la République, liquidateur ;

3° A Me Charles BOITEL, avoué chargé des formalités pour parvenir à la vente, demeurant à Lille, 64, rue d'Angleterre.

Ainsi fait et rédigé par moi, avoué soussigné, le 13 juin 1907.

Signé : Ch. BOITEL.

Enregistré à Lille, le 17 juin 1907. Reçu 1 fr. 88 c., décimes compris.

Signé : DEMAIRE.

4069-6

AVIS DIVERS

MAISON

A LOUER

60, RUE DU MARCHE

LILLE

Maison de rentier, avec vérandah, cour et jardin.

S'adresser pour visiter, 52, rue du Marché.

070-6

Incandescence par le Gaz

16, rue du Curé

ROUBAIX

NOUVEAU BEC AUER à brûleur intensif Bandsept, d'un pouvoir éclairant supérieur à celui des autres Systèmes.

503-6

Pianos Automatiques

ORCHESTRIONS

VENTE A CRÉDIT

F. MAHIEU (Bar du Nord)

94, RUE DE TOURNAI, 94, LILLE

4011-6

CYCLISTES !

Avant d'acheter une BICYCLETTE au comptant ou à crédit, LISEZ CECI

Prenez bien note qu'il n'existe pas deux maisons, mais UNE seule au monde. — La maison A. LECLERCQ, 43, rue de Béthune, Lille

Vente de 10000 bicyclettes NEUVES d'occasion à solder depuis 65 francs, DIAMANT, GLADIATOR, PEUGEOT, St-ETIENNE ; hommes, dames, fillettes, garçonnets, roues libres, frein, jantes bois, pneus Dunlop et Michelin, garantie 5 ans. 100 bicyclettes d'occasion depuis 20f. MOTOCYCLETTES d'occasion de 2 à 6 chevaux. — Remboursement du train aux personnes venant du dehors.

MAISON DE CONFIANCE, FONDÉE EN 1898

3546-6

PRÊT Argent sur signat. long terme. *Société Industrielle*, 83, rue Lafayette, PARIS (25e ann.). *Ne pas confondre.*

Dettes

Annay-sous-Lens.

M. François CAULIER a l'honneur d'informer le public qu'à dater de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourra contracter sa femme, née Jeanne Rose MOREL.

4066-6

Aniche.

M. Auguste LAISNES, verrier, a l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Clémence GUIDEZ, qui a quitté le domicile conjugal depuis le 10 décembre 1906.

4065-6

Mouleurs en Cuivre

On demande de bons mouleurs en cuivre chez Sarazin, 21, rue Dumiril, AMIENS.

4070-6

FORGERONS

De bons forgerons en pièces de grosses mécaniques sont demandés chez Pistrard, Forges Blanc-Misseron, Nord.

4057-6

ON DEMANDE

JEUNE HOMME

de 13 à 14 ans, ayant très belle écriture, pour travail facile de bureau et faire les courses. — Adressez réponses bureau du journal, aux lettres M. M.

3698-6

Demandes et Offres D'EMPLOIS

DEMANDES D'EMPLOIS

Lille.

CHAUFFEUR-CONDUCTEUR diplômé demande place. — S'adresser rue Pierre-Legrand, 65 (cour Arache, 5), Fives-Lille.

Langrès

EMPLOYE. — Jeune homme libérable service en juillet demande emploi. Très au courant service épicerie et cave. Prendre l'adresse au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Wingles.

GARÇON BOUCHER. — Un apprenti garçon boucher de 14 à 15 ans est demandé chez Biffaut, rue d'Hulluch, à Wingles.

Carvin.

CORDONNIERS. — On demande de bons ouvriers chez Herbaut-Pany, rue de Lille, 70, Carvin.

La Bassée

TONNELIERS. — On demande de bons ouvriers tonneliers sachant faire la réparation et le neuf, chez Gustave Cocheteux, gare de La Bassée.

ASTHME

EMPHYSÈME • OPPRESSIONS

BRONCHITE CHRONIQUE

MARQUE DÉPOSÉE
Phare Antique
Seule Véritable

La PHARMACIE L. BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE

envoie gratis et franco des échantillons de

POUDRE et CIGARETTES TAILLIAR

LES PLUS ACTIVES — LES MOINS CHÈRES

SE VENDENT DANS TOUTES BONNES PHARMACIES

DEPOTS SPECIAUX DE VENTE : à BAISIEUX, Pharmacie SALEMBIEZ

Roubaix : Dr WILLOT, pharmacien, 37, rue du Vieil-Abreuvoir. — *Tourcoing* : H. BRUNEAU, 2, rue de Lille. — *Armentières* : Pharmacie DEVRED, 1, place de la République. — *Seclin* : Pharmacie DELAHAYE. — *Croix* : Pharmacie SAMSOEN. — *Haubourdin* : Pharmacie BOUVILLE. — *Douai* : Pharmacie BIARD.

3956-6

575-6

3316-6

BANDAGES

ACCESSOIRES DE PHARMACIE

CONSULTATIONS TOUJOURS GRATUITES

Cabinet d'application (ouvert tous les jours

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

GEORGES VALIN

LILLE, 36, rue Esquermoise, 36

Bandagiste-Orthopédiste Spécialiste, ex-élève des Ecoles de Médecine et de Pharmacie de Lille, Diplômé, fournisseur spécial des Hôpitaux

Entrepôt général de tous les accessoires de Pharmacie, d'Orthopédie et de Chirurgie. Bandages classiques et spéciaux. Fabrication, Nickelage, Réparations.

Pour mettre leur clientèle en garde contre les réclames charlatanesques de ces « Maisons universelles » auxquelles la Publicité à grand tirage n'a pu donner et ne donnera jamais une réputation sérieuse, MM. les Docteurs et Chirurgiens recommandent ma maison d'une façon générale comme étant d'entière confiance, sa prospérité toujours grandissante justifie pleinement sa bonne renommée.

Je rappelle au public que je n'exerce ni Pharmacie, ni autre partie, me consacrant entièrement à ma profession de Bandagiste-Orthopédiste.

PAS DE CONFUSION

LILLE, 36, rue Esquermoise, LILLE

529-6

OUVRIERS !

Employés de Commerce !

N'oubliez pas que la Pharmacie F. GERRETH (23 ans de pratique), 15, rue du Chemin-de-Fer, à ROUBAIX, ne vend que des médicaments de 1re qualité aux prix vraiment les plus réduits de la région. Il vous est facile de vous en convaincre, pour tout ce qui peut intéresser votre santé.

Pour les ACCIDENTS DU TRAVAIL, vous avez tous le droit absolu de choisir votre pharmacien. Usez donc de ce droit et n'écoutez pas les conseils souvent intéressés de X ou Z.

Pour vous et votre famille, MEME SI VOUS HABITEZ ASSEZ LOIN, vous aurez un

grand avantage

à vous adresser

PHARMACIE F. GERRETH

15, RUE DU CHEMIN-DE-FER, ROUBAIX

car malgré notre clientèle nombreuse dans toutes les classes de la société, c'est vraiment la Pharmacie des ouvriers blessés dans le travail et de leurs familles.

504-6

LES PLUS GRANDS MAGASINS D'AMEUBLEMENTS DU MONDE
LES MEILLEUR MARCHÉ — LES MIEUX ASSORTIS

AU BUCHERON

PARIS 8, RUE DE RIVOLI, 8 (OCCASIONS REMARQUABLES)

Notre Maison étant une des plus anciennes de la capitale et la plus importante du monde entier pour l'ameublement, nous ne craignons pas d'affirmer que personne ne peut rivaliser avec nous, comme prix, à marchandise égale. De plus, malgré nos prix très réduits, nous faisons bénéficier nos clients de Province des mêmes avantages que ceux de Paris, puisque nous leur expédions tous nos meubles FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE dans toute la France.

Choix immense de CHAMBRES à COUCHER, SALLES à MANGER, SALONS, CABINETS de TRAVAIL, TENTURES, SIÈGES et MEUBLES SÉPARÉS, soldés bien au-dessous de leur valeur.

RAYON SPÉCIAL D'ARTICLES DE MÉNAGE

Envoi Franco du Catalogue Général illustré à tout Acheteur.

LA MAISON N'A ni SUCCURSALE ni à PARIS, ni en PROVINCE, ni à l'ÉTRANGER.

PIANOS Automatiques

Fabrication Française

46, Rue des Fabricants, 46

ROUBAIX

N'achetez pas de PIANOS AUTOMATIQUES sans visiter la Fabrique, sans voir les Catalogues, sans savoir les Prix.

266

BON GENIE DE LILLE

VEND DE TOUT A CRÉDIT

En 10-12-15 et 20 Mois

Bureaux Succursales : CROIX, 101, rue Kléber ; ROUBAIX, 163, rue du Collège ; TOURCOING, 24, rue de Gand.

RETARD

Vite, Mesdames ! N'attendez pas !!

Sur votre demande, M. CATTET, pharmacien-spécialiste à St-Amand (Nord), vous adressera de suite et discrètement avec brochure explicative contre mandat de Cinq francs ou remboursement, le

PERIO-SPECIFIQUE A. CATTET

le vrai et seul remède spécialement constitué contre l'Aménorrhée, les irrégularités ou troubles douloureux de la menstruation et particulièrement contre tout retard ou toute suppression des époques.

UN SEUL FLACON SUFFIT POUR RAMENER DE SUITE ET SANS DANGER LES REGLES.

L'action inoffensive de cette médication, permise dans l'allaitement, comme à toute constitution délicate et les heureux résultats qu'elle donne chaque jour font que toutes les intéressées se la recommandent réciproquement.